VILLE DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

# Bulletin Municipal N° 117

**Novembre - Décembre 2013**


>> TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS p 4 & 5
>> RYTHMES SCOLAIRES p 8 & 9
>> QUEL NOM POUR LA SCULPTURE ? p 18

Photographie : Travaux sur l'échangeur de la Hucherais - La Bretelle

## >> PRENEZ NOTE !

### PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

**Courant janvier 2014 -** Mairie - Salle du conseil

### ÉVÈNEMENTS

Pour connaître les différents évènements, connectez-vous sur le site de la ville : **http://www.montauban-de-bretagne.fr/**

**Vendredi 10 janv.** - 18h30 - Voeux de la municipalité - Salle des fêtes

**Le conseil municipal de Montauban-de-Bretagne et le personnel des services de la Ville vous souhaitent une bonne et heureuse année 2014.**

### MAISON DU DON Ambassadonneur

**Mercredi** 8h30 > 12h15
**Jeudi & vendredi** - 14h30 > 20h
*(fermée pendant les vacances scolaires)*

## >> SOMMAIRE


2 Editorial

3 > 11 Informations municipales
Extraits de conseils

10 Mots de la minorité

12 > 13 Affaires Communautaires

14 > 15 Solidarités - C.C.A.S.

16 > 17 Sports & Loisirs

18 > 19 Arts & Culture

20 Permanences des élus
Nouveaux commerces


## >> ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

| | |
|---|---|
| Ambre SIMON | 21 septembre 2013 |
| Alexandre DARTOIS | 30 septembre 2013 |
| Iwann CRON | 1er octobre 2013 |
| Justine AUDOIN | 3 octobre 2013 |
| Mila CHENAIS | 14 octobre 2013 |
| Julien ROLLAND | 17 octobre 2013 |
| Loïs POIRIER | 31 octobre 2013 |
| Thaïs LASBASSES | 19 novembre 2013 |

### DÉCÈS

| | |
|---|---|
| Yvonne DAUGAN | 28 septembre 2013 |
| Denise BUSNEL | 30 septembre 2013 |
| Denise RIGOURD | 22 octobre 2013 |
| Philippe EVEN | 30 octobre 2013 |
| Pierre PIEDVACHE | 12 novembre 2013 |

### NOCES D'OR

**50 ans de mariage !**

**M. et Mme Chesnaies ont célébré leurs Noces d'Or le 31 août**.

Lors de la cérémonie, une rétrospective de leur vie a été retracée devant leurs proches. Meilleurs voeux de bonheur et de santé.

Henri et Denise CHESNAIES

### COMMUNICATION PRÉ-ÉLECTORALE - NOTE DE LA RÉDACTION

En mars 2014 auront lieu les élections municipales.
Afin de respecter les règles qui s'appliquent aux communications municipales en période pré-électorale, Monsieur le Maire a décidé de suspendre la publication de son éditorial.

## >> VOS DEMARCHES

### LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales est toujours possible mais la personne qui s'inscrit ne pourra voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante (après révision annuelle des listes électorales).

**Pour pouvoir voter en 2014,**
**il fallait donc être inscrit avant le 31 décembre 2013.**

Pour les nouveaux habitants de Montauban-de-Bretagne ou en cas de changement d'adresse sur la commune :

**Pensez à vous inscrire sur la liste électorale**
**ou à effectuer votre changement d'adresse, en mairie.**

**Vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.**

Vous pouvez effectuer votre démarche en mairie ou en ligne via un compte sur **www.mon.service-public.fr**

### ELECTIONS MUNICIPALES

**Les 23 et 30 mars**

### ELECTIONS EUROPÉENNES

**Le dimanche 25 mai**

Lors de ces élections, il faudra vous munir obligatoirement de votre pièce d'identité et de votre carte électorale.

### JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (EX-JAPD)

**Jeunes dès 16 ans**

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant à la mairie de son domicile. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée défense et citoyenneté (JDC).

La participation y est obligatoire, sauf cas de force majeure (maladie, problème familial grave...). En cas de difficultés sur la date proposée, il convient, dans un délai de 15 jours, de prendre contact avec le bureau ou centre de service national afin de fixer une nouvelle date.

### CONSEIL ARCHITECTURAL

**Permanence gratuite** de Madame Karin GAUDIN un après-midi par mois à la mairie. **Sur RDV** au 02.99.06.42.55.

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

Un conciliateur de justice propose **gratuitement ses services le 1er jeudi de chaque mois de 14h > 17h** à la mairie de Montauban-de-Bretagne.
**Prendre RDV :** 02.99.06.42.55.

# >> EXTRAITS DE CONSEILS

## SEANCE DU 3 OCTOBRE 2013

### Projet de création d'une centrale biomasse : PUP ( Projet urbain partenarial) avec le constructeur

Le conseil municipal est informé que **la SARL Centrale Biogaz de Montauban-de-Bretagne** projette la réalisation d'une centrale biogaz sur le territoire communal au lieu-dit « Le Pungeoir » (classement PLU : UGe constructions d'intérêt collectif nécessaire à la production d'énergie). Installation classée pour la protection de l'environnement, cette réalisation permettra à terme la production de biogaz transformé par cogénération des fertilisants organiques en électricité et chaleur.
L'unité de production d'énergie renouvelable et de valorisation de sous-produits organiques locaux comporte des enjeux pour de nombreux acteurs et est donc d'intérêt collectif. Le projet porte sur la production annuelle de plus de 9 000 MWh d'électricité, 9 500 MWh de chaleur et de l'ordre de 40 000 tonnes de digestat.

La voirie communale de la Moucherais au Pungeoir est le seul accès au site. Afin de prendre en compte le projet de construction de la centrale biomasse dans le trafic futur, des travaux plus lourds que prévu ont été préconisés.
La collectivité qui entend réaliser les équipements publics souhaite solliciter une participation financière du constructeur par le biais éventuel d'une convention de Projet Urbain Partenarial (PUP).

### Demande de subvention : acquisition d'un véhicule électrique en remplacement d'un véhicule thermique hors état de marche

Considérant l'immobilisation du véhicule Ford Transit (1995) et l'impossibilité d'une réparation technique, la commune envisage l'acquisition d'un nouveau véhicule dit électrique afin de réduire l'empreinte carbone de la collectivité et limiter l'impact sur l'environnement.
L'analyse en terme de coûts réels a été indiquée au conseil municipal. Il convient d'ajouter les avantages comparatifs indirects au titre de la réduction de l'impact sur l'environnement. Cette acquisition est une réponse parmi celles existantes aujourd'hui en ce domaine.

Exemple d'un véhicule électrique

## SEANCE DU 5 DECEMBRE

### Restauration scolaire – Groupe scolaire Joseph Faramin : autorisation de signature des marchés

Le conseil municipal a été informé que le marché de prestation service relatif à la restauration scolaire arrive à terme en début d'année prochaine. La consultation d'entreprises a été réalisée sous la forme d'une procédure adaptée prévue par la réglementation selon la base du cahier des charges existant. L'estimation du marché a été évaluée à 450 000 € HT sur 3 ans. La commission MAPA s'est réunie le 3 décembre pour attribuer le marché. Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité autorise M le Maire à signer le marché avec le prestataire ANSAMBLE, et tous les documents relatifs au dossier.

## SEANCE DU 5 DECEMBRE 2013

### Tarifs municipaux 2014

Les nouveaux tarifs sont disponibles sur le site de la commune.

Pour consulter le compte-rendu complet des délibérations des derniers conseils municipaux connectez-vous sur
**www.montauban-de-bretagne.fr**

# >> EN BREF...

3/10/2013

### SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : mise à jour du tarif des redevances

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 1er juin 2006, le Conseil Municipal a fixé le tarif des redevances du Service Public de l'Assainissement collectif. Le Conseil Municipal a décidé de lancer un groupement de commande pour le contrôle des installations d'assainissement non collectif. L'appel d'offres a permis de retenir l'entreprise Aquasol pour la réalisation de ces contrôles.
Considérant que ce service doit être équilibré financièrement, il est décidé de modifier les tarifs des redevances et d'apporter certains compléments. Les nouveaux tarifs sont disponibles sur le site Internet de la commune ou affichés en mairie.

7/11/2013

### ASSAINISSEMENT COLLECTIF : tarifs redevance 2014

Après consultation de l'historique, du budget 2012 et programme de travaux, une proposition de tarifs 2014 a été fixée avec une augmentation de 1%. (Tarifs disponibles sur le site de la commune).

05/12/2013

### ASSAINISSEMENT COLLECTIF ZA de la Brohinière : avis de principe

La mise en place d'une station d'épuration sur le site de la zone d'activité communautaire de la Brohinière devait faire l'objet d'une déclaration au titre de l'article L214-3 du code de l'Environnement sous la rubrique 2.1.1.0. Le dossier présenté par la communauté de communes pour la création d'une station épuration d'une capacité de 1650 EH a été rejeté par les services préfectoraux car ne respectant pas les prescriptions du SDAGE.

Le projet de station d'épuration de la collectivité en cours, considérant l'approche capacitaire du projet communal à ce jour, considérant la décision préfectoral, et afin de ne pas empêcher le développement économique. Le Conseil Municipal a donné un accord de principe au raccordement de la ZA de la Brohinière à la station d'épuration de Montauban-de-Bretagne, sous maîtrise d'ouvrage communautaire.

# >> EQUIPEMENTS

## SALLE EMILE HAMON

**Projet et dossier de consultation des entreprises.**

Les principaux axes du projet sont les suivants :

- extension de la salle sous la forme de locaux de rangements (surface créée : 147 m2)
- changement des menuiseries intérieures et extérieures (7 unités)
- traitement des abords sur la périphérie de la salle

Le coût prévisionnel des travaux est fixé à 113 783,00 €HT.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité ACCEPTE l'avant projet définitif de l'opération et le coût prévisionnel des travaux et AUTORISE M le Maire à solliciter la subvention auprès de la communauté de communes dans le cadre du contrat de territoire départemental.

## SALLE DELISSE

**Remise à neuf !**

Les travaux ont commencé en juin et seront terminés fin décembre. De nombreuses modifications ont été réalisées :

- remplacement de toute la toiture et charpente par une voûte zénithale avec matériaux isolants et un éclairage naturel au faîtage.
- bardage des deux pignons en lames Triply
- extension de 130 m$^2$ pour le rangement de matériel
- nouveaux sanitaires aux normes

Coût total : 688 020 €

Cette belle salle de sport est classée en catégorie 2 et pourra permettre, à titre exceptionnel, de reçevoir 1100 personnes. Tous ces travaux vont apporter un meilleur confort aux utilisateurs qui ne craindront plus les jours de pluie et de froid.

Vue de la salle Délisse

# >> TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

## TRAVAUX D'ENTRETIEN DE L'ÉGLISE

Après consultation d'entreprises spécialisées en travaux de grande hauteur, la mairie a retenu la proposition de l'entreprise ANAPURNA de Vitré, spécialiste de travaux en accès difficile, pour exécuter des travaux de maintenance et d'entretien sur l'église communale. Ce chantier a été réalisé sur doubles cordes par des techniciens homologués pour travaux sur cordes grandes hauteurs ; méthodes dérivées de l'alpinisme et de la spéléologie.

En amont de l'exécution, des sécurités collectives et individuelles ont été mises en place, ainsi que le balisage au sol de la zone de travail.

Le programme des travaux, consacré à la réalisation d'action de maintenance préventive et curative sur l'enveloppe du bâtiment, a porté sur :

- la révision de la toiture ainsi qu'au nettoyage et la réparation de l'ensemble des chêneaux ;
- le nettoyage par lavage haute pression des maçonneries ;
- la réfection de solins et d'éléments de charpente défectueux ;
- la mise en sécurité de clochetons et des balustrades du clocher ;
- la reprise de maçonnerie diverse.

**Le coût de ces travaux s'élève à 14727€ HT.**

## ECHANGEUR LA HUCHERAIS

Bien que mise en service en 2009, la voie de contournement sud ne répondait que très partiellement à l'objectif : désengorger le centre ville de Montauban-de-Bretagne.

Dès le début de la mandature, la municipalité a rapidement pris contact avec les services de l'état afin de rechercher un accord technique sur le projet.

Cet accord a été obtenu grâce à l'engagement conjoint de la commune et de la communauté de communes à financer la totalité de l'échangeur, condition sine qua non à sa réalisation.

**Les dates :**

- 17 octobre début des travaux
- **20 décembre réouverture de la bretelle de sortie et de la circulation en direction de ROMILLE – RD28 et de Montauban-de-Bretagne.**
- mai-juin 2014 mise en service définitive de l'échangeur.

Visite du chantier

**Quelques chiffres :**

- 1 million d'€ - C'est l'investissement pris en charge à part égale par la commune de Montauban et la communauté de commune(le conseil général assurant la maîtrise d'œuvre).
- 500 poids-lourds - Le trafic en moins estimé en centre ville.

## QUARTIER DE LA GARE FERROVIAIRE

La Communauté de Communes de Montauban-de-Bretagne a pour projet de réaménager le secteur gare jusqu'à l'abattoir. Cette amélioration est rendue nécessaire de part le trafic actuel et sa projection en nombre de voyageurs d'ici à 2020 (doublement).

Cet espace, avec une voirie dégradée, ne bénéficie pas aujourd'hui d'un environnement attractif qu'on est en droit d'attendre d'une zone d'industrielle (la plus importante de notre territoire) comprenant des entreprises présentes sur les marchés internationaux.

**Les attentes des commerces et des riverains de cette zone seront également prises en compte.**

La participation de la commune se concrétise par la signature d'une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la communauté de commune comprenant :

- la mise à disposition d'une parcelle de 4 500 m2
- une participation à la phase étude et travaux du projet
- un financement à hauteur 20% du montant estimé à 1 465 000 € HT.

# >> TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

## ZAC DU CENTRE-VILLE, ILOT C : UN HABITAT POUR LES SENIORS

**L'ilôt C, situé à gauche de la rue principale, est composé de trois bâtiments avec deux étages : deux blocs reliés pour la résidence des séniors et un bloc pour les familles et jeunes travailleurs.**

De 2009 à 2010, le CCAS a réalisé une analyse des besoins sociaux sur la commune afin de déterminer les priorités : les familles en difficulté et la problématique du vieillissement dans la commune. Le constat a été le suivant : 22% de notre population a plus de 65 ans, certains habitants dans des logements trop grands, éloignés du centre-ville et inadaptés au vieillissement.

Les trois ensembles de l'ilôt C

Pour répondre au mieux à cet enjeu, et après avoir examiné différents projets proposés en Ille-et-Vilaine, nous avons retenu le projet MAISON HELENA porté par le bailleur social ESPACIL HABITAT.

**La maison Helena n'est pas une résidence médicalisée** mais un bâtiment en locatif HLM de 24 logements : **sept T2 et dix-sept T3** avec un parking souterrain dont l'accès se fait par ascenceur. L'architecte intègre les nouvelles normes environnementales telles que le label « Bâtiment Basse Consommation ». **Ces divers logements locatifs seront attribués selon des conditions de ressources** (plafond de revenus annuel au 1er janvier 2013 : 19 834 € pour une personne seule et 26 487 € pour un couple).

### Un coordinateur de vie sociale

**Pourquoi ? Pour répondre au concept de la maison Helena et permettre d'adhérer au projet de vie des résidents** : le bien-vivre ensemble, la convivialité. Les objectifs sont de rompre l'isolement des personnes, favoriser des moments d'échanges par des animations et loisirs, soutenir des initiatives en lien avec l'extérieur, accompagner les locataires dans certaines démarches administratives, dans le respect des choix et de l'intimité de chacun. Un groupe de travail, formé de personnes ressources, d'élus et de membres du CCAS, a été mis en place en juin afin de mener une réflexion sur le projet.

## RÉAMÉNAGEMENT URBAIN « COEUR DE VILLE »

Le projet de réaménagement urbain « Coeur de ville » qui s'étalera sur plusieurs années, consiste en un réaménagement global du cœur de ville depuis l'entrée de ville rue de Dinan jusqu'au giratoire de l'avenue de la gare.

A cette occasion, un appel à candidature auprès des Montalbanais a été lancé par le bureau d'études ***Format 6***, en charge du dossier, afin d'établir un diagnostic partagé de l'existant. Les candidatures se sont arrêtées le 6 décembre dernier à l'issu duquel un groupe d'une vingtaine de personnes a été constitué.

**Les commerçants des rues concernées ont été consultés pour échanger autour de ce projet.**

# >> EN BREF...

## POINT ZAC DU CENTRE VILLE

**Les travaux de la ZAC centre-ville se dessinent** et nous pouvons découvrir dors et déjà l'axe principal le long duquel des logements et maisons seront construits : l'ilôt C à gauche et l'ilôt D à droite.

Vous pouvez découvrir également les travaux de cheminement au départ de la rue du G. de Gaulle vers l'espace vert du centre de la ZAC.

### Des terrains à bâtir disponibles dans l'ilot D

**La ville commercialise 10 terrains à bâtir (libres de constructeurs) dans la ZAC Centre Ville – ilot D** (terrains entre 220 et 280 m2 environ orientés sud). Les éléments du dossier (cahier des charges, plans,…) sont disponibles en mairie ou sur le site internet de la ville.

Les personnes intéressées doivent faire acte de candidature auprès de la mairie ou sur le site internet de la ville. **Les candidatures doivent être reçues avant le 31 janvier 2014** (modalités d'inscription et de choix des candidatures disponibles en mairie).

### ZAC Centre Ville – ilot C : convention avec Espacil pour favoriser le logement des jeunes.

La commune souhaite inciter la réalisation de **petits logements pour favoriser le logement des jeunes actifs** (en premier accès à l'emploi, stagiaire ou en formation professionnelle) des organismes ou entreprises situés sur le territoire.

La commune propose à Espacil, porteur du projet, une convention d'objectifs portant sur 4 T1bis pour le programme de l'ilot C de la Zac du Centre Ville.

Celle-ci fixe les modalités pratiques de cette action et la participation de la collectivité à ce titre. L'attribution de ces logements serait prioritairement effectuée près de demandeurs répondant aux critères PLA-I (plafond de revenus) et au critère de jeune actif. Afin de pouvoir disposer de ce type de logement (T1 et condition PLA-I) sur cette opération, de compenser la carence possible entre deux locations et de prioriser ce public, la commune participera financièrement à l'investissement à hauteur de 5 500 € par logement.

Le conseil municipal a autorisé M le Maire à signer la convention d'objectif avec ESPACIL.

## ECOLE SAINT-MAURICE - LA PROVIDENCE

### Classe musicale

Cette année, les classes de CE2-CM1 / CM1-CM2 et CM2 vont bénéficier d'une semaine « **Classe musicale** » à l'école de musique de Montauban. Seules 4 classes du pays de Brocéliande peuvent y prétendre chaque année. C'est vraiment une belle opportunité qui se présente à nous. Du 30 sept. > 4 oct., c'est la classe des CM1-CM2 qui a inauguré ce magnifique projet. Les élèves ont passé les matinées et les après-midis à mener un projet vocal et instrumental.

Les musiciens

Une représentation pour les parents a eu lieu le 4 octobre à 19h à l'école de musique de Montauban. Les élèves étaient fiers de montrer aux parents tous les apprentissages de la semaine : contes musicaux mis en scène instrumentalement et vocalement, percussions corporelles, initiation à la harpe, instruments à vent, à cordes… Une belle prestation de la part de nos musiciens en herbe ! Les deux projets suivants (classes de CM2 et CE2-CM1) courant octobre et novembre mettent déjà les élèves en appétit.

### Fête de la Saint-Maurice

Comme l'an dernier, l'ensemble de l'équipe éducative et les élèves de l'Ensemble Scolaire a fêté la St-Maurice. Lors d'un rassemblement, l'histoire de ce Saint leur a été contée. En parallèle, le Père François PRODHOMME était parmi les élèves pour lancer l'année scolaire au niveau pastoral. Une prière de Saint François d'Assise a été lue et expliquée aux enfants, faisant ainsi du lien sur leur vécu scolaire. « **Pour éviter de se bagarrer, essayer de faire la paix… Pour exprimer sa colère en évitant les coups, préférer la parole… En voyant quelqu'un de triste, aller vers lui pour le consoler…** »
Autant d'exemples qui se rapportent à la charte de bonne conduite mise en place chaque année. Pour clore ce temps festif, tous les enfants ont interprété un chant et ont partagé des crêpes préparées généreusement par les parents d'élèves. En cadeau, un marque-page à l'effigie de St-Maurice pour chaque élève.





>> AFFAIRES SCOLAIRES

## PERISCOLAIRE DU GROUPE SCOLAIRE JOSEPH FARAMIN

### Ainsi va la restauration au groupe scolaire Joseph FARAMIN !

L'équipe de la restauration du groupe scolaire

Actuellement, c'est l'entreprise Ansamble qui gère la préparation des repas du groupe scolaire Joseph Faramin (écoles Maternelle : 130 repas et Elémentaire : 220 à 240 repas), de l'Accueil de Loisirs (60 à 80 repas) et du Pôle Petite Enfance (12 à 15 repas). **Le nouveau marché « restauration scolaire » a été réattribué à Ansamble pour trois ans.**

Tous les aliments sont cuisinés sur place, dans la cuisine du restaurant scolaire, par les bons soins de Maryvonne, responsable cuisine, Marie-Christine et Martine.
Les menus sont étudiés lors d'une commission qui a lieu tous les 3 mois. Ils sont composés de 4 éléments (entrée, plat principal, dessert) et comportent obligatoirement des produits « d'appellation Bio » (4 éléments Bio dans la semaine). Parents d'élèves, si vous souhaitez faire partie de la « commission des menus », vous pouvez contacter Monsieur TUNIER, Adjoint aux Affaires Scolaires, à la mairie de Montauban-de-Bretagne.
Les enfants de l'école maternelle sont servis à table, en 2 services pendant que les enfants de l'école élémentaire bénéficient d'un service continu grâce à la ligne de self installée dans le restaurant scolaire.

**Différentes animations ont lieu au cours de l'année avec plusieurs thématiques : du 14 > 19 octobre - la semaine du goût autour du pain** (découverte de différents pains : pain de seigle, pain aux graines et céréales, pain au maïs, pain complet). **Ponctuellement, le menu des P'tits Chefs** (ce sont les enfants qui écrivent les menus en suivant le plan alimentaire). Puis, il y a le repas d'Halloween (pendant les vacances, à l'accueil de loisirs), de Noël, la galette des Rois, la Chandeleur.
**En janvier, nous trouverons « une cantine qui a la banane » :** repas composé de plats sucrés/salés et de bons desserts à la banane, en mars **« ça colle à la cantine »** , en avril **« la semaine du développement durable »** qui consiste à manger de saison, manger local, manger moins de viande, réduire notre consommation d'énergie, ne pas gaspiller ! En juin, **« la cantine ramènera sa fraise »** : les enfants découvriront la fraise sous toutes les coutures !

### Il faut manger des pommes…

Le 28 novembre, nous avons découvert et dégusté de bonnes et jolies pommes. Au fur et à mesure de leur dégustation, chaque enfant devait remplir une fiche technique et y inscrire ses impressions. Nous avons vu que certaines pommes portent de drôles de noms (la Patte de Loup, la Rubinette, la Goldor) ! On y trouve beaucoup de vitamines et de sels minéraux. Elle limite le cholestérol et le diabète et est aussi très riche en antioxydants.

Lors de la dégustation

**Pourquoi cette animation ?**
Fin janvier, début février, nous avons le projet de planter quelques pommiers (entre l'école maternelle et élémentaire) de variétés différentes. Les enfants pourront voir évoluer ces arbres et s'occuper des fruits avec quelques trucs et astuces que nous dévoilera notre « Roi » de la pomme, Bernard FERRE, Arboriculteur à Montauban-de-Bretagne, partenaire de cette aventure.

# >> AFFAIRES SCOLAIRES

## PERISCOLAIRE DU GROUPE SCOLAIRE JOSEPH FARAMIN :

**Un restaurant scolaire dans l'air du temps ….**

A l'occasion de la semaine Européenne de la Réduction des Déchets, le Service Périscolaire **a inauguré le Jeudi 21 novembre 2013 les composteurs installés au sein de l'école élémentaire Joseph FARAMIN.** Cela, avec la présence de Monsieur Le Maire et les élus de la Municipalité, Monsieur CHOLLET, directeur de l'école, l'équipe d'animation, les différents collaborateurs au projet ainsi qu'une représentante des parents d'élèves.

En partenariat avec le SMICTOM, **nous sensibilisons,** avec l'ensemble de l'équipe d'animation, les enfants présents pendant le temps méridien et l'accueil du soir **sur le tri des déchets** (poubelle verte et jaune), **le fonctionnement des composteurs** (gestion des bio-déchets) **et le recyclage des objets.**

Cette inauguration est l'aboutissement d'un projet sur lequel nous travaillons depuis 2 ans. En effet, cette réflexion a débuté en 2011, lors d'un projet **« jardin/compost »** que Virginie FOLLET-BOURBON, Directrice du Pôle Périscolaire Joseph FARAMIN, a mis en place, en collaboration avec le service Espace Vert de la commune de Montauban-de-Bretagne.

Lors de l'inauguration

Dans la continuité de ce projet, un partenariat est né avec le SMICTOM et la Communauté de Commmunes du Pays de Montauban-de-Bretagne, **dans le cadre du Plan Local de Prévention des déchets.**

Durant l'année scolaire 2012/2013, Véronique ROLLAND, Ambassadrice du Tri, est intervenue à trois reprises au sein du service périscolaire pour expliquer aux enfants l'utilisation des différentes poubelles de tri et sensibiliser les enfants au recyclage.

Un grand MERCI, à la Municipalité, à la Communauté de Communes, au SMICTOM, au Service Technique et au service Espace Vert qui ont rendu possible la réalisation de ce projet. Merci également aux « Petits Ambassadeurs du Tri» de cette première semaine : **Yéléna, Maxime, Emilien et Killian.**

# >> LE PROJET PLPD

## COMPOSTEURS À L'ÉCOLE :

**Projet pédagogique : Comment procèdent les « petits ambassadeurs du Tri » ?**

Actuellement, chaque enfant participe au remplissage de ces composteurs. En effet, arrivé à la table de débarrassage, il répartie les déchets de son repas en respectant les consignes de tri :
Il y a un côté **« ordures ménagères »** où l'enfant dépose le reste de sa viande/son poisson, pot de yaourt, sauce … et un autre côté **« bio déchets »** où il mettra ses épluchures de fruits, ses restes de crudités et de légumes.

Ensuite, **sur la base du volontariat, chaque semaine, 4 enfants sont choisis pour devenir « Ambassadeur du tri ».** Ils acceptent alors après chaque repas, d'emmener le seau de « Bio Déchets » dans les composteurs, de s'occuper d'aérer le compost et de mélanger des déchets verts (feuilles, copeaux de bois).
Nous attendons maintenant avec impatience de pouvoir utiliser - dans 6 à 8 mois - le compost pour nos futures plantations …

**Equipement : le rôle de chacun.**

L'étude de diagnostic préalable, puis la fourniture des composteurs sur le site de l'école publique, du divers matériel, ont été pris en charge **dans le cadre de la mise en oeuvre du PLPD (Plan local de préventions des déchets) sur le territoire communautaire,** dont un des axes de travail, entre autres, est le compostage des bio-déchets en milieu de restauration collective (ici scolaire).
Ce plan est financé et suivi par l'ADEME, et sa mise en oeuvre sur le territoire est le fruit d'une collaboration étroite et solidaire entre les services du SMICTOM, ceux de la Communauté de communes et ceux des communes membres.
La préparation de l'espace au sol, la mise en place sur le site et la sécurisation de ce dernier au sein de l'établissement, ont été réalisées par les services techniques Espaces Verts de la commune de Montauban-de-Bretagne.
**La réalisation de ce projet est exemplaire,** vu la dimension de l'établissement scolaire et **la qualité du projet pédagogique associé** à celui-ci. Il fera l'objet d'un suivi et d'un bilan présenté en commission.
Tout ceci n'aurait pas pu se réaliser sans le soutien motivé et enthousiaste du personnel encadrant les élèves lors des temps de restauration et d'animation périscolaire.

LYCEE
SAINT NICOLAS
LA PROVIDENCE

**Portes Ouvertes**

- Samedi 18 janvier de 9h > 12h
- Samedi 29 mars de 9h > 17h
- Samedi 24 mai de 10h > 13h

Lycée Saint Nicolas la Providence
28 rue de Rennes BP 36034
35360 Montauban-de-Bretagne
Tél. : 02 99 06 52 84

## >> AMICALE

### AMICALE ECOLE PRIMAIRE JOSEPH FARAMIN

Les parents bénévoles de l'amicale de l'école primaire J. FARAMIN tiennent à remercier l'ensemble des parents ainsi que le personnel de l'école pour leur implication dans les différentes actions de l' amicale. Depuis le mois de septembre, **le concours de palets, les ventes de sapins et de calendriers ont permis à l'amicale d'offrir à tous les enfants un fort joli spectacle de Noël** le jeudi 12 décembre d'une valeur d'environ 600 €. Chacun des enfants est reparti de la salle des fêtes avec un sachet surprise contenant quelques gourmandises…distribué par le Père Noël.

L'argent récolté lors des différentes actions de l'amicale permet de participer financièrement aux différents projets de l'école (séjours pédagogiques, sorties à la journée, achat de matériels divers….)
Les mois à venir comportent plusieurs temps forts auxquels nous invitons l'ensemble des Montalbanais à participer.

Nous organisons **une soirée créole le 8 février,** convivialité et bonne humeur assurées autour d'un menu gourmand ! **Un loto** aura également lieu **à la salle des fêtes le 28 mars,** ce sera l'occasion de gagner de nombreux bons d'achat et autres lots. **Notre super tombola et la fête de l'école (le samedi 14 juin)** clôtureront cette année scolaire.
Toute l'équipe de l'amicale vous souhaite à tous une excellente année 2014 !
**Contact :** 02 99 06 52 24
La présidente, Laëtitia FOUVILLE



## >> AFFAIRES SCOLAIRES

### RYTHMES SCOLAIRES : RAPPEL DE LA REFORME

**Les principes de la réforme , précisés par le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013,** relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires, sont les suivants :
l'enseignement est dispensé dans le cadre d'une semaine de neuf demi-journées incluant le mercredi matin ;
tous les élèves continuent de bénéficier de 24 heures de classe par semaine ;
la journée d'enseignement est de 5 heures 30 maximum et la demi-journée de 3 heures 30 maximum ;
la durée de la pause méridienne ne peut pas être inférieure à 1h30.
Il n'est pas possible de déroger au principe des neuf demi-journées d'enseignement, ni à celui des 24 heures d'enseignement hebdomadaires.

### ORGANISATION DES RYTHMES SCOLAIRES AU GROUPE SCOLAIRE JOSEPH FARAMIN A LA RENTREE 2014/2015

**Après consultation des enseignants et des représentants des parents d'élèves, la municipalité, chargée de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, a établi le planning qui sera en vigueur à la rentrée 2014.**
Les élus ont souhaité que cette réforme soit la plus neutre et transparente possible pour les parents. Ainsi cette nouvelle organisation n'impose pas de nouvelles contraintes, le temps «parents » reste inchangé et **le bien-être de l'enfant est recherché.**

**Les temps d'Activités Périscolaires (TAP)** sont articulés sur deux après-midi avec une alternance maternelle – élémentaire (jours différenciés) qui facilitera l'organisation et la mise en place de TAP..
A tous les niveaux, les TAP sont des temps facultatifs, gratuits, à vocations ludiques et reposant sur la découverte et l'initiation à des activités par thématiques (Jeux de sociétés, sports, lecture, musique, activités artistiques... ).

**A l'école maternelle Joseph Faramin :**
La fatigue des enfants de maternelle a été prise en compte par le maintien du temps de sieste et en permettant un départ à 16 heures, car la journée de temps scolaire se terminera à cette heure là. **Cependant, un accueil gratuit sera assuré en garderie entre 16h et 16h30 pour les enfants restant à l'école.**

**En élémentaire à l'école Joseph Faramin :**
Le planning final sera établi quand toutes les activités des temps périscolaires seront définies.
**Les TAP* sont gratuits et ne sont pas obligatoires.** Ils se dérouleront sur deux après-midi, le mardi et le vendredi. **Les élèves devront s'y inscrire à l'avance pour y participer.**
Dans le cas où des parents d'élèves ne souhaitent pas que leurs enfants soient inscrits au TAP, ils doivent prévoir une prise en charge de ces derniers par leur propres moyens aux horaires prévus dans l'emploi du temps *(voir page suivante l'emploi du temps élémentaire proposé au Directeur des Services Académiques).*
Afin d'assurer ce service de TAP* dans les meilleures conditions, l'ensemble des élèves d'Elémentaire seront répartis **en deux groupes** constitués en fonction des locaux, du nombre d'élèves inscrits, du nombre d'encadrants...

### A L'ÉCOLE SAINT MAURICE-LA PROVIDENCE :

Son chef d'établissement, seul en charge de la mise en place des TAP*, a aujourd'hui le choix de conserver les 8 demi-journées actuelles de scolarité sans adoption des TAP*. Mais il a aussi la possibilité de rentrer dans la réforme des rythmes scolaires (9 demi-journées).
Dans cette dernière hypothèse, le financement des TAP* sera assuré pour les enfants résidant sur la commune de Montauban-de-Bretagne sur la base du calcul du prix de revient par élève, des TAP* de l'école Joseph Faramin, en Elémentaire et en Maternelle.

** TAP : Temps d'Activités Périscolaires*

**Emploi du temps Maternelle J. Faramin** proposé au Directeur des Services Académiques

| Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|---|---|---|---|---|
| **7h > 8h00** Garderie Payante | **7h > 8h00** Garderie Payante | **7h >8h00** Garderie Payante | **7h > 8h00** Garderie Payante | **7h > 8h00** Garderie Payante |
| **8h30 > 11h30** Enseignement | **8h30 > 11h30** Enseignement | **8h30 >12h** Enseignement | **8h30 > 11h30** Enseignement | **8h30 > 11h30** Enseignement |
| **11h30 > 13h15** Pause méridienne | **11h30 >13h30** Pause méridienne | **12h > 12h45** Sortie de l'école ou Garderie gratuite | **11h30 > 13h15** Pause méridienne | **11h30 > 13h30** Pause méridienne |
| **13h15 > 14h15** TAP* | **13h30 >16h** Enseignement | | **13h15 > 14h15** TAP * | **13h30 >16h** Enseignement |
| **14h15 >16h** Enseignement | | | **14h15 >16h** Enseignement | |
| **16h >16h30** Sortie de l'école ou Garderie gratuite | **16h >16h30** Sortie de l'école ou Garderie gratuite | | **16h >16h30** Sortie de l'école ou Garderie gratuite | **16h >16h30** Sortie de l'école ou Garderie gratuite |
| ** **16h45 >18h45** Garderie Payante | ** **16h45 >18h45** Garderie Payante | | ** **16h45 >18h45** Garderie Payante | ** **16h45 >18h45** Garderie Payante |

** TAP : Temps d'Activités Périscolaires ** Pour les 4 jours, espace horaire de la sortie des classes reste inchangé et gratuit de 16h30 > 16h45*

**Emploi du temps Elémentaire J. Faramin** proposé au Directeur des Services Académiques

| Lundi | Mardi | | Mercredi | Jeudi | Vendredi | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **7h > 8h00** Garderie Payante | **7h > 8h00** Garderie Payante | | **7h > 8h00** Garderie Payante | **7h > 8h00** Garderie Payante | **7h > 8h00** Garderie Payante | |
| **8h30 > 11h30** Enseignement | **8h30 > 11h30** Enseignement | | **8h30 >12h** Enseignement | **8h30 > 11h30** Enseignement | **8h30 > 11h30** Enseignement | |
| **11h30 > 13h30** Pause méridienne | **11h30 >13h15** Pause méridienne | | **12h > 12h45** Sortie de l'école ou Garderie gratuite | **11h30 > 13h30** Pause méridienne | **11h30 > 13h15** Pause méridienne | |
| | Groupe 1 | Groupe 2 | | | Groupe 1 | Groupe 2 |
| **13h30 > 16h00** Enseignement | **13h15 > 15h** Enseignement | **13h15 >14h45** TAP * | | **13h30 > 16h00** Enseignement | **13h15 >14h45** TAP * | **13h15 > 15h** Enseignement |
| | **15h >16h30** TAP * | **14h45 >16h30** Enseignement | | | **14h45 >16h30** Enseignement | **15h >16h30** TAP * |
| **16h > 16h30** Sortie de l'école ou Garderie gratuite | | | | **16h > 16h30** Sortie de l'école ou Garderie gratuite | | |
| ** **16h45 >18h45** Garderie Payante | ** **16h45 >18h45** Garderie Payante | | | ** **16h45 >18h45** Garderie Payante | ** **16h45 >18h45** Garderie Payante | |

** TAP : Temps d'Activités Périscolaires ** Pour les 4 jours, espace horaire de la sortie des classes reste inchangé et gratuit de 16h30 > 16h45*

La prochaine étape consiste en **la définition des activités proposées.** Une consultation auprès des associations locales doit permettre un recensement, au sens large, des activités possibles. A l'issue de ces échanges, un projet sera établi en concertation avec les parents d'élèves et les enseignants.

## LISTE « ENSEMBLE, DONNONS VIE À NOS ENVIES »

**RYTHMES SCOLAIRES : Où en est-on ?**

Depuis quelques mois la commission scolaire travaille sur l'aménagement des rythmes scolaires pour l'entrée en vigueur de la réforme en septembre 2014 .
A ce jour les aménagements proposés sont :

- conservation des horaires d'accueil le matin pour les enfants
- conservation des horaires de fin de cours le soir
- pause de midi inchangé
- cours le mercredi matin de 8h30 à 12 h

Jusque-là nous sommes d'accord sur ces propositions avancées.

En revanche, nous nous interrogeons sur la mise en place des nouveaux temps périscolaire (TAP). Un planning a été transmis au rectorat pour validation. Les TAP seront regroupés sur une ou deux après-midi pour l'école Joseph FARAMIN. Sur ce dernier point nous regrettons une mise à l'écart totale des représentants de l'école St Maurice. En effet, la municipalité prône l'égalité entre les deux écoles, mais ne veut pas prendre à sa charge l'organisation des TAP de l'école St Maurice (Ce n'est pas le cout financier qui doit être au cœur des discussions, mais bien l'enfant.)
Une plus grande concertation s'impose. Elle doit permettre :

- un dialogue constructif
- un travail plus approfondi et mieux élaboré
- une mutualisation des moyens humains et financiers
- un résultat plus harmonieux
- et d'égales chances pour tous les enfants scolarisés.

Toute l'équipe vous souhaite des vœux de santé, d'espérance et de réussite dans tous vos projets

*e-mail :* **mibodin35360@laposte.net**

**Michelle BODIN, Martine FILEK, Florence RENVAZE, Patricia TARDIVAT**

## LISTE « VIVRE ET AGIR ENSEMBLE À MONTAUBAN »

**Intercommunalité : quelles évolutions fiscales pour la population ?**

La question des ressources financières de la nouvelle intercommunalité St Méen-Montauban est posée. L'harmonisation des taux de fiscalité locale engendrera une évolution de la part intercommunale de nos impôts.

**De quoi s'agit-il ?**

Les habitants de nos deux Communautés de Communes sont imposés à des taux différents selon les trois taxes perçues :

| | Montauban-de-Bretagne | Saint-Méen-Le-Grand |
|---|---|---|
| Taxe d'Habitation | 12,44 % | 15,48 % |
| Taxe sur le Foncier Bâti | 1,75 % | 5,86 % |
| Taxe sur le Foncier Non Bâti | 7,91 % | 17,67 % (mais sur une valeur de base différente). |

Au final, la Communauté de St Méen génère un produit fiscal supérieur à celui de Montauban. Il convient d'ajouter que les taux en vigueur sur les communes de St Pern et d'Iroudouër (ex- communauté de communes de Bécherel) sont également différents.

**Sur quelles bases serons-nous imposés dans le cadre de la nouvelle intercommunalité St Méen-Montauban ?**

Quatre scénarios sont d'ores et déjà envisagés avec des conséquences différentes sur l'imposition et les disponibilités financières de l'intercommunalité. L'une consisterait à aligner les impôts sur les taux de St Méen, ce qui signifierait une hausse significative pour les contribuables de Montauban. Pour compenser cette hausse, les communes auraient la possibilité de diminuer la part d'impôts leur revenant.
Une autre hypothèse porte sur un ajustement progressif des assiettes de calcul sur 12 ans, ce qui équivaudrait à une augmentation significative de la valeur locative de base (qui sert d'assiette de calcul).
Un accord partagé et équilibré entre les deux Communautés de Communes est indispensable sur ce point. Il sera le gage d'une bonne gestion et de la réussite du projet communautaire.
Les contribuables sont tous concernés par cette nouvelle application de la fiscalité. Ce thème ne doit pas rester l'apanage des seuls élus communautaires et il ne doit pas provoquer des désaccords mais un intérêt partagé.

*e-mail :* **montauban2008@laposte.net**

**Yves DENIAUD - Hervé NOUVEL**

## LISTE « ENSEMBLE POUR UN NOUVEL ELAN »

*e-mail :* **page.guy@neuf.fr**

**Guy PAGE**

## >> CENTRE DE SECOURS

### DEPART DES SAPEURS POMPIERS

Deux agents de notre centre de secours ont mis fin a leur engagement de sapeurs pompiers volontaires.

Tous les deux ayant cumulé vingt années de service en tant que sapeur pompier volontaire au Centre de secours de Montauban-de-Bretagne ; ils ont fait valoir leurs droits à la retraite. Entourés de leurs familles, de nos élus et de nos camarades Sapeurs Pompiers du centre, il a été exposé leurs parcours individuels par le Chef de centre, pour leur dévouement, et leurs savoir-faire au sein de notre service public. Il y a eu également l'intervention de nos élus.

Le président de l'amicale Mathieu GUINARD, retraçait la place occupée par nos agents au sein de notre organisation, et leur remettait à chacun le traditionnel trophée, un bouquet était également remis à leurs épouses respectives.

L'assemblée a été invitée au traditionnel pot de l'amitié.

Lors du pot de l'amitié pour le départ des sapeurs pompiers

**DUBOIS Jérôme,** actuellement Sapeur pompier professionnel à la Caserne le Blosnes à Rennes

- recruté le 1er novembre 1990 à Iffendic,
- nommé caporal le 29 nov 1997,
- sergent 01 déc 1999,
- medaillé d'argent en 2012,
- met fin à son engagement de sapeur pompier volontaire le 1 janvier 2013.

**BERNARD Gaétan,** salarié de la Société Entremont à Montauban-de-Bretagne

- recruté le 04 juin 1993
- nommé caporal le 1er jan 1999
- caporal chef le 1er jan2002
- met fin à son engagement de sapeur pompier volontaire le 1 juin 2013

### GRADE DE LIEUTENANT

L'adjudant Chef **Thierry BRASSIER** adjoint au centre de Montauban-de-Bretagne, a reçu le grade de LIEUTENANT par le Capitaine Fred PAIN adjoint au chef de groupement sud ouest, suite à différentes formations à L'ENSOSP (école nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers).

Thierry BRASSIER

Commemoration du 11 NOVEMBRE dernier

## >> POLICE MUNICIPALE

### ESCROQUERIE ABUS DE FAIBLESSE

**Des démarcheurs prospectent sur la commune et proposent entre autre le nettoyage des ravalements... Ces personnes sont parfois non déclarées et abusent de la faiblesse notamment des personnes âgées.** Dernièrement, une personne a été victime. Le préjudice s'élève à 700 €. En cas de démarchage à domicile, vous devez impérativement demander un devis des travaux. **Un temps de réflexion doit être pris** afin de s'assurer que le prix est en adéquation avec les travaux demandés. A l'issue, vous devez obtenir obligatoirement de l'artisan une facture détaillée. De plus, il ne faut procéder au paiement que par chèque.

### STATIONNEMENT SUR TROTTOIR

**Le stationnement sur ou à cheval sur le trottoir est strictement interdit sur la commune de Montauban-de-Bretagne.** Pourtant de nombreux conducteurs s'y stationnent mettant ainsi en danger, les enfants, les personnes âgées….. qui sont obligés d'emprunter la chaussée. C'est notamment récurrent aux abords des lycées rue de Rennes ainsi que rue de Romillé, à proximité de la Maison de retraite et de la salle des fêtes. **Afin de ne pas nuire à la sécurité des piétons et ainsi éviter toute verbalisation** (d'un montant de 35 euros), **le stationnement de tout véhicule se fait aux endroits appropriés.**

### CONSEIL AUX PERSONNES ÂGÉES

**Période propice à la vente de calendriers.** Outre les facteurs et pompiers, des personnes mal intentionnées se présentent au domicile de personnes âgées vivant seules, pour leur proposer des calendriers de médiocre qualité. Afin d'éviter d'être victime, vous ne devez en aucun cas laisser rentrer chez vous un individu que vous ne connaissez pas. En cas de vol par ruse, prévenez immédiatement la Gendarmerie (le 17) ou la police municipale afin de porter plainte et de communiquer le signalement.

## >> PRENEZ NOTE ...

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Quelques chiffres (année 2012) pour notre territoire :

**525 kg production moyenne de déchets traités par hab./an**

dont :
168 kg collectés
dans les bacs verts par hab./an
47 kg collectés
dans les bacs jaunes par hab./an
43 kg de verre par hab./an
267 kg collectés
dans les déchèteries par hab./an

### COLLECTE DE VOTRE BAC JAUNE

**Jours de sortie des bacs jaunes en 2014, je dépose les papiers recyclables dans le bac jaune.**

**Secteur Bleu pour Montauban-de-Bretagne,**
**quelques dates à retenir :**
Janvier : lundi 13 et 27
Février : lundi 10 et 24
Mars : lundi 10 et 24
Avril : lundi 7 et **mardi 22**
Mai : lundi 5 et 19
Juin : lundi 2, 16 et 30
Juillet : **mardi 15** et lundi 28.

Pour avoir le planning de l'année, connectez-vous sur le site de la commune :
**www.montauban-de-bretagne.fr**
ou du SMICTOM :
**www.smictom-centreouest35.fr**

### PAE (POINT ACCUEIL EMPLOI)

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30 > 12h15
Sur rendez vous l'après midi
Fermé le mercredi
46 rue de St Malo - BP26042
35360 Montauban-de-Bretagne
Tél : 02.99.06.53.22.
**pae.montauban@cc-montauban35.fr**

### MISSION LOCALE

Mardi (jeunes de moins de 26 ans sur rendez vous auprès du PAE)
**Permanence RSA le jeudi** (sur rendez vous auprès du CDAS de Montfort sur Meu au 02.99.09.15.53.)

### EURÉKA EMPLOI SERVICES

Lundi et vendredi - 8h30 >12h30
et 13h30 >17h30 (16h30 le vendredi)
46 rue de St Malo
35360 Montauban-de-Bretagne
contact : **ees.montauban@wanadoo.fr**

## >> ENVIRONNEMENT

### COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES : REDEVANCE INCITATIVE

**Le 15 octobre dernier, le SMICTOM centre-ouest a organisé une réunion publique à Montauban-de-Bretagne afin de présenter le principe de la redevance incitative qui sera appliquée sur l'ensemble du territoire du SMICTOM, soit 65 communes au total, à partir du 1er janvier 2015.**

La redevance incitative répond aux obligations prévues par la loi du 3 août 2009 relative à la mise en application du grenelle de l'environnement.
Il est prévu que le coût des ordures ménagères intègre au plus tard au 1er janvier 2015, une part devant prendre en compte la nature, le poids ou volume et/ou le nombre d'enlèvements des déchets.

Concrètement, la mise en application de la redevance incitative sur notre territoire se traduit par :

- la mise en place d'une puce sur le bac vert (déjà fait aujourd'hui)
- une facturation qui dépendra de la quantité de déchets produite et du nombre de bacs verts vidés par année. (va se mettre en place au 1er janvier 2015)

Le « coût » des ordures ménagères pour l'année 2014 figurera sur la taxe foncière comme d'habitude, et vous recevrez une estimation du montant de la redevance de l'an prochain à titre d'information et de comparaison.
**À partir du 1er janvier 2015 :** Entrée en vigueur de la redevance incitative.
Un seul interlocuteur, le Smictom Centre-Ouest, pour toutes les questions relatives à la collecte, le traitement et la facturation des ordures ménagères.
Les usagers recevront une facture annuelle qui dépendra du volume de leur bac vert et du nombre de fois où ce bac est présenté à la collecte.

**A noter :** le traitement des ordures ménagères résiduelles (bac vert) est le service le plus coûteux. En optimisant ce service grâce à un meilleur tri des déchets recyclables, le compostage des déchets végétaux et biodéchets…, le volume des déchets collectés en bacs verts devrait diminuer.
Plus d'informations : **www.smictom-centreouest35.fr** – rubrique projets

SMICTOM CENTRE OUEST ILLE ET VILAINE
LA COLLECTE DE MES DÉCHETS : MODE D'EMPLOI 2014
MON BAC VERT
- Un bac obligatoirement pucé.
Si votre bac vert n'est pas identifié, contactez les services du SMICTOM au 02 99 09 57 26.
- Dans ce bac, uniquement les déchets non recyclables en sac.
- Les sacs déposés à l'extérieur des bacs ne sont pas collectés !
- Collecte toutes les semaines.
Jour de collecte sur www.smictom-centreouest35.fr
Les jours de collecte sont décalés d'une journée après chaque jour férié.
- Présentation du bac à la collecte :
La poignée tournée vers la rue.
Regroupé avec celui des voisins pour les maisons en agglomération.
Au point de regroupement prévu initialement pour les maisons en campagne.
MON BAC JAUNE
- Dans ce bac, uniquement des emballages et papiers recyclables en vrac
Pas de sac plastique, pas de housse dans les bacs jaunes.
- Collecte toutes les 2 semaines.
- Présentation du bac à la collecte :
La poignée tournée vers la rue.
Regroupé avec celui des voisins pour les maisons en agglomération.
Au point de regroupement prévu initialement pour les maisons en campagne.
LES COLONNES À VERRE
- Dans ce conteneur, uniquement bouteilles, pots et bocaux en verre.
- Pour connaître les adresses des colonnes à verre www.smictom-centreouest35.fr
Pas de bouchon, capsule ou couvercle !!!
LES RECYCLERIES EMMAÜS
Pour donner une seconde vie à vos objets... Donnez à Emmaüs.
Des conteneurs sont à votre disposition dans les déchèteries de Montfort sur Meu, Plélan le Grand, Guilliers, Porcaro et Loscouët sur Meu.
LES CONTENEURS LE RELAIS
Pour y déposer vêtements, chaussures, chapeaux, maroquinerie, linge de maison, drap, couette en bon état, rideaux, chiffons, ...
UN DOUTE, UNE QUESTION, ... ?
Contactez les services du SMICTOM au 02.99.09.57.26.
www.smictom-centreouest35.fr

# >> ACTUALITÉ DES SERVICES

## INTERCOMMUNALITE - EXTENSIONS DE COMPÉTENCES

**LA COMPÉTENCE « COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES »**
Le 8 octobre 2013, la communauté de communes du Pays de Montauban-de-Bretagne a également validé :
- l'extension de la compétence collecte et traitement des ordures ménagères à l'ensemble du territoire, y compris les communes de St Pern et Irodouër, dès le 1er janvier 2014
- la rédaction de cette compétence de la façon suivante (cf : travaux du groupe de travail) : « Elimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés »
- la sollicitation du transfert partiel de cette compétence et l'adhésion de la Communauté de Communes de St Méen-Montauban, pour le compte des communes de ST PERN et IRODOUËR, au SMICTOM des cantons de Bécherel – Combourg – Hédé – Tinténiac (art L 5211 – 61 alinéa 2 du CGCT).

**LA COMPÉTENCE « PETITE ENFANCE »**
Le 8 octobre 2013, la communauté de communes du Pays de Montauban-de-Bretagne a validé :
- l'extension de la compétence petite enfance à l'ensemble du territoire, y compris les communes de St Pern et Irodouër, dès le 1er janvier 2014,
- la rédaction de cette compétence de la façon suivante :
- Mise en œuvre, gestion, animation et coordination des actions relatives à la petite enfance (0-3 ans).
- Création et gestion de toute structure d'accueil collectif de la petite enfance.
- Elaboration et gestion des contrats signés avec la Caisse d'Allocations Familiales ou tout autre partenaire de la petite enfance.

## RIPAME

**Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants**
Un service qui s'adresse aux familles, aux professionnels de la petite enfance; c'est un lieu d'information et d'accompagnement.

**A Montauban-de-Bretagne :**
chaque vendredi de 14h > 18h
sur RDV.

**Contact :** Camille MATELOT Animatrice RIPAME
Tél : 02 99 61 74 14
Mail : **ripame@cc-montauban35.fr**

## CONSEIL GENERAL

**Rappel à l'attention des propriétaires et exploitants agricoles ayant des parcelles situées dans le périmètre d'aménagement foncier de Montauban-de-Bretagne.**
La clôture de l'opération d'aménagement foncier a eu lieu le 18 novembre 2013.
Les travaux connexes débuteront en février 2014 par les abattages d'arbres et les arasements de talus.
Ces travaux seront réalisés par des entreprises spécialisées.
Un dispositif de bourse aux arbres a été mis en œuvre sur ce périmètre afin d'indemniser les propriétaires susceptibles de perdre du bois. Les gens concernés ont reçu dernièrement un courrier d'information (demande de Relevé d'Identité Bancaire).
En conséquence, il est rappelé qu'aucun abattage ne doit être réalisé à l'initiative des propriétaires.

**Contact :** Conseil général d'Ille-et-Vilaine. M. GIRON Jean-Marc (02 99 02 21 28) et M. DUSART Jean-Philippe (02 99 02 21 23).

# >> PRENEZ-NOTE...

## TRANSPORT EN COMMUN « EHOP »

**L'association Covoiturage +**, basée à Rennes, spécialiste du covoiturage domicile-travail sur le département de l'Ille-et-Vilaine lance une **nouvelle marque de réseau de transport en commun : « éhop ».**
L'enjeu est d'encourager les usagers à choisir le covoiturage et d'inciter les entreprises et les collectivités, partenaires de l'association, à promouvoir ce type de transport auprès de leurs salariés et concitoyens.

## PÔLE FRUITIER DE BRETAGNE

**Les fruits, une richesse patrimoniale bretonne !**
Initié en 2009 par l'association Les Mordus de la Pomme, le Pôle Fruitier de Bretagne a été créé fin 2011.
Le projet, porté par la CODI (Communauté de Communes de Dinan), est financé par la Région Bretagne, la CODI, les Conseils Généraux des Côtes d'Armor, d'Ille-et-Vilaine, du Finistère, du Morbihan et l'association CŒUR Emeraude (porteuse du projet de Parc Naturel Régional Rance Côte d'Emeraude).

Le Pôle Fruitier de Bretagne a 4 missions essentielles :
- L'inventaire des variétés fruitières patrimoniales
- La conservation des variétés patrimoniales
- L'étude des caractéristiques des variétés
- La valorisation économique et pédagogique des variétés fruitières bretonnes

**Si vous possédez un verger ou un vieil arbre fruitier chez vous, une variété locale ancienne peut s'y trouver. Dans ce cas, un geste simple peut permettre de sauvegarder une variété de la disparition : prévenez-nous !**
Nous pourrons, au besoin, récolter un greffon qui permettra de sauvegarder ce patrimoine génétique pour les générations futures.
**Contact :** Guillaume LEPETIT
Pôle Fruitier de Bretagne - Maison de la Rance - Quai Talard – Port de Dinan
22100 LANVALLAY
02.96.87.73.42
**www.polefruitierbretagne.fr**

## >> LES PERMANENCES

### ASSISTANTES SOCIALES
**Chaque mois à la Mairie de Montauban-de-Bretagne de 9h30 >12h**
Madame TERUEL Alexandra,
2ème et 4ème Lundi après midi sur RDV,
Madame GENOUEL Marion,
le 1er et 3ème mardi matin sur RDV.
Prendre contact auprès du **CDAS de Montfort sur Meu** n° 02.99.09.15.53

### CPAM (SÉCURITÉ SOCIALE)
A la **Mairie de Montauban-de-Bretagne** tous les **jeudis 9h >12h.**
*(Sauf vacances scolaires)*
Plus de rapidité, faites vos démarches sans vous déplacer : **www.ameli.fr** ou par téléphone au **36 46**

### C.D.H.A.T.
**Centre Développement Habitat Et Aménagement Territorial**
5 sq Chêne Germain - 35510 CESSON SEVIGNE - 02 99 28 46 50
**Permanence** le **1er mercredi de chaque mois de 14h > 16h** à la communauté de communes de Montauban-de-Bretagne

### CAF
**A l'hôtel Montfort Communauté** le mercredi 9h > 12h / 14h > 16h
*08.10.25.35.10 (prix d'un appel local)*

### SECOURS CATHOLIQUE
**Boutique solidaire**
Centre Victor Hugo avenue de la gare
**Permanences :** Lundi 10h > 12h - Mercredi 10h30 > 12h30 - Vendredi 10h > 12h.

### CARSAT (ANC. CRAM)
A la **Mairie de Montauban-de-Bretagne**
Assistante de service social
Sur RDV au 02.22.93.70.70. le jeudi les semaines paires de 9h > 12h.

### CIDFF 35 *(Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)*
Permanences juridiques **2nd jeudi du mois de 9h30 > 12h30 sur RDV.**
**Prochaines dates de permanences :** 14 nov. et 12 déc.

Manoir de la Ville Cotterel à Montauban-de-Bretagne.
**Contact :** CIDFF 35 - 02 99 30 80 89

## >> VIE DES ASSOCIATIONS

### BILAN DE LA BOURSE AUX VÊTEMENTS
Organisée par FAMILLES RURALES, la bourse aux vêtements et puériculture s'est déroulée dans de bonnes conditions. 3720 articles ont été déposés et 47% de ventes réalisées. Merci à tous les bénévoles ! Nous vous donnons rendez-vous du **12 au 17 mars 2014**. La **braderie jouets** a eu lieu le **17 novembre** à la salle des fêtes, rue de Romillé.. **Contacts :** 06.15.71.12.62.
**boursejouets.afrmontauban@laposte.net**

Bourse aux vêtements

### TELETHON
**60 PARTICIPANTS À LA DICTÉE DU TÉLÉTHON**
Le 24 novembre 2013 pour cette 1ère édition, la dictée du téléthon du canton de Montauban-de-Bretagne a connu un franc succès. La salle polyvalente de Landujan était comble. 60 participants sont venus de toutes les communes du canton et même parfois de plus loin.

Les gagnants de la dictée du Téléthon

**Le texte inédit a convié les participants à une balade en forêt.** En cette après-midi, il ne fallait pas se perdre dans les « halliers » mais bien au contraire guetter la furtive apparition des « timides dryades ». C'était aussi l'occasion de partir en quête de jolis mots. On y entendait les « hirondelles gazouillaient et le coucou coucouler ». Une ambiance studieuse et conviviale a permis à toutes les personnes de réfléchir et de se concentrer sur quelques difficultés de notre belle langue française avec ses subtilités grammaticales. Les 16 enfants ont tous été récompensés de leur présence en ce dimanche après-midi.

**Classement par catégories :**
**CM 1 :** 1. Bobet David, 2. David Vincent
**CM 2 :** 1. Morel Sarah, 2. Buan Candice, 3. Masson Jordan
**6ème :** 1. Le Duff Yuna
**5ème :** 1. Spica Dalia Margaux , 2. Bobet Laetitia , 3. Stapel Ella
**4ème :** Morel Etienne , 2. David Clément
**3ème :** Morel Agathe, 2. David Marceau, 3. Faisant Lucile
**Lycée :** 1. Bobet Sophie, 2. Hilliard Malo
**Adultes amateurs :** 1. Josse Nicole (Montfort/Meu), 2. Martin Jeannine (Médréac) , 3. Buan Dominique (Iffendic)
**Adultes confirmés :** 1. Lesvier Joseph (Landujan), 2. Lesvier Liliane (Landujan), Demay Sylvie (Landujan).

# >> AIDES ET ACTION SOCIALE

## LES TARIFS SOCIAUX DE L'ÉNERGIE

### UNE RÉPONSE À LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

La liste des bénéficiaires potentiels est communiquée par les organismes d'assurance - maladie.

**Tarif de première nécessité (TPN) :**

**Principes du TPN :** Abattement sur l'abonnement de 40 à 60% modulé en fonction du nombre de personnes au foyer et pour un volume plafonné de 100 kWh/mois.

**Les bénéficiaires du TPN disposent en outre :**

- de la gratuité de la mise en service et de l'enregistrement du contrat lors de l'installation dans un logement ;
- d'un abattement de 80% du coût d'un déplacement facturé au client lorsque ce dernier, en raison d'un défaut de paiement, fait l'objet d'une interruption de fourniture.

**Tarif spécial de solidarité (TSS) du gaz naturel :**

**Principes du TSS :** Déduction forfaitaire imputée sur la facture individuelle ou versée directement au bénéficiaire sous forme de chèque, par le fournisseur de gaz naturel de la chaufferie collective.

**Les bénéficiaires du TSS disposant d'un contrat individuel bénéficient en outre** :

- de la gratuité de la mise en service et de l'enregistrement du contrat lors de l'installation dans un logement ;
- d'un abattement de 80% du coût d'un déplacement facturé au client lorsque ce dernier, en raison d'un défaut de paiement, fait l'objet d'une interruption de fourniture.

La déduction forfaitaire est établie en fonction des usages du gaz (cuisson, eau chaude et chauffage). Elle augmente avec le nombre de personnes du foyer bénéficiaire.

**Pour toute information, s'adresser au numéro vert 0 800 333 124 (appel gratuit). accessible du lundi au vendredi, de 9h > 18h.**

Source : **http://www.developpement-durable.gouv.fr**

## ADMR

**Les services petite enfance** de l'ADMR de Montauban-de-Bretagne ont profité de la rentrée pour faire peau neuve. En intégrant le RIPAME de la communauté de communes, **les espaces jeux proposent aujourd'hui des séances plus longues , entièrement gratuites et de qualité égale sur l'ensemble du territoire.**

Une éducatrice de jeunes enfants organise les séances où les enfants sont accueillis accompagnés d'un adulte référent dès le plus jeune âge. Ils peuvent en douceur goûter aux premières joies de la vie en collectivité sur Montauban-de-Bretagne :

les lundi de 9h15 > 11h15 et de 15h > 17h, les mercredi de 9h15 > 11h15 et les jeudi de 9h15 > 11h15.

A la Chapelle du Lou : les jeudi et vendredi matin de 9h>11h et à Boisgervilly les lundi et mardi matin de 9h15 > 11h15.

**La Halte Garderie Associative** propose désormais un accueil des enfants dès 4 mois sur un horaire élargi de 8h > 18h les mardi et vendredi et de 13h > 18h les jeudi.

**L'implication parentale reste possible mais n'est plus obligatoire** ce qui permet au plus grand nombre d'enfants de pouvoir bénéficier des avantages de l'accueil collectif.

Le projet pédagogique met en avant le développement moteur, intellectuel mais aussi affectif de l'enfant dans un respect le plus total de son rythme.

L'ADMR peut également vous proposer d'autres services correspondant aux besoins des familles notamment sur des modes de garde atypique et ou ponctuels, ou encore lors de l'arrivée d'un nouvel enfant au sein des familles. **Contact :** 02.99.06.60.26

# >> PRENEZ NOTE !

VILLE DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le **C.C.A.S.** est ouvert **du lundi au vendredi**
**8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h.**
Mairie de Montauban-de-Bretagne
Rue Saint Eloi
35360 Montauban-de-Bretagne
Tél : 02.99.06.42.55.
**ccas@mairie-montaubandebretagne.fr**

## APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF !

Cette année le CCAS organise pour les aînés de la commune de 74 ans et plus, un après-midi récréatif à la place du repas annuel.

Date à retenir :

**Dimanche 23 Février**
Salle des fêtes
de Montauban-de-Bretagne
**à partir de 13h45**

Les inscriptions seront prises en mairie à partir du jeudi 16 janvier jusqu'au 14 février 2014.

## BANQUE ALIMENTAIRE

**Les jours de la distribution des denrées alimentaires** pour les familles en difficulté (qui peuvent être bénéficiaires après un RDV avec l'assistante sociale et dossier complèté auprès du CCAS) sont les suivants : vendredi 10h > 12h : 13 et 27 décembre.

Collecte du 29 novembre 2013

Comme tous les ans, la **collecte nationale** a eu lieu et nous remercions toute la population qui a fait des dons et pour leur soutien.

Résultats : 1788 kg de denrées récoltées contre 1479 kg l'an dernier.

## >> ENVIRONNEMENT

### CONVENTION « UN CLOCHER, UNE CHOUETTE ! »

Le 24 octobre dernier, dans le cadre de la convention « Un clocher, une chouette ! », signée par la Mairie de Montauban-de-Bretagne et le CPN de Brocéliande, un nichoir pour Effraie des clochers a été installé à l'intérieur de la chapelle de Lannelou. Le nichoir a été confectionné par les services de la Mairie puis remis au CPN de Brocéliande, en charge de l'installation.

Installation d'un nichoir

### ECOWATT BRETAGNE

Face aux risques de coupures, apprenons à modérer notre consommation d'électricité.

La démarche ÉcoWatt a pour objectif d'inciter les Bretons **à réaliser des Éco'Gestes pour modérer leur consommation en électricité,** en particulier en hiver, aux périodes de pointe, le matin et entre 18h et 20h.

ÉcoWatt Bretagne
Le bon geste énergie

**Pour éviter la surchauffe, un geste simple : s'inscrire sur le site d'EcoWatt Bretagne.**

**En période de froid, vous recevez des alertes vous indiquant de réduire votre consommation le matin entre 8h et 12h et le soir de 18h à 20h.** Elles sont disponibles au choix par mail, SMS, sur les réseaux sociaux ou via une application pour smartphone.

RDV sur **www.ecowatt-bretagne.fr**

## >> VIE DES ASSOCIATIONS

### OCM JUDO

C'est **un début de saison très prometteur pour la section judo** de l'Olympic Club Montalbanais, où plusieurs de ses compétiteurs ont déjà su se démarquer.

Tout d'abord pour les seniors, Mickael DUBOIS (-73 kgs) a su s'accaparer successivement de la médaille d'or au tournoi national individuel de Château Gontier, de la médaille de bronze du tournoi national de Cormelles le Royal (14). En championnat par équipes de niveau régional, il s'est également offert la 1ere place, ultime sésame qui lui permettra l'accès aux championnats de France par équipes le 4 janvier prochain.

Chez les cadets, le mérite revient à David KHALATIAN (- 66 kgs) pour sa première place au tournoi national de Limoges et sa médaille d'argent au tournoi national de Forges, puisque n'étant qu'au tout début de sa 1ère année de cadet qui en comporte trois. Laurine DELAHAIE ( - 70 kgs) a su gravir elle aussi le podium du tournoi national de Limoges par la 3ème marche. Quant au championnat départemental par équipes cadets masculins, Hugo DUBOIS (- 55 kgs) , David KHALATIAN et Lucas SOULAT (- 66 kgs) ont convolés avec aisance le titre et auront le privilège de disputer le niveau régional le 30 novembre prochain.

La relève est notamment assurée par les minimes avec Angélique AUBRY et Emma VOISIN qui s'octroient une belle place de 3ème en moins de 44 kgs au tournoi régional de Crozon. Belle place de finaliste au tournoi départemental de Mur de Bretagne pour Angélique.
Chez les benjamins, c'est une belle brochette de médailles obtenues au 1er challenge départemental du Rheu : Kélig VOISIN 1ère en -36kgs ; Fiona ATANGANA 2ème en -44 kgs ; Morgane AUBRY 3ème en – 32 kgs, Valentin COUPÉ 3ème également chez les – 30 kgs, 5éme place pour Pauline PIEDVACHE – 36 kgs et 6ème place pour Gurvan PELLOUAIS (-60 kgs).

Deux stages sur les vacances de Toussaint ont aussi été proposés aux adhérents, le premier dirigé par un grand champion de renommée olympique, Marc ALEXANDRE ( 7e Dan), a accueilli 55 participants en perfectionnement. Le second a fait le bonheur des plus jeunes recrues (- de 11 ans) en alliant judo, sports collectifs et piscine. **Le prochain stage aura lieu pendant les vacances de Noël du 23 au 24 Décembre.**

Après le Judo, le Jujitsu et le Taïso, c'est **une nouvelle activité** s'est également installée sur les tatamis du dojo montalbanais, **il s'agit de l'Aïkido,** discipline enseignée par Eric ROBE, professeur 5ème Dan (contact : 06 81 68 31 33). Les cours sont dispensés le mercredi soir de 19h30 à 21h.
Le club propose comme tous les ans sa traditionnelle **galette des rois qui aura lieu le 17 janvier 2014.**
**Contact :** Hichem MARSA au 06 60 99 61 21

### APIV

L'association de Parkinsoniens d'Ille et Vilaine)
à **une permanence le 2ème jeudi du mois au Pays de Brocéliande**
Manoir de la ville cotterel
35360 Montauban-de-Bretagne
sans RDV 14h30 > 16h30
**Contact :**
Bernard DACO et François DE L'ESPINAY
06 85 52 93 01

# >> VIE DES ASSOCIATIONS

## OCM TENNIS : DÉJÀ LA 3ÈME ÉDITION DU TOURNOI INTERNE.

Les licencié(e)s du club ont déjà foulé les terrains à l'occasion de la 3ème édition du tournoi interne. Ce tournoi s'est déroulé sur tout le mois de septembre. 70 membres du club s'étaient inscrits à cette épreuve.

Les finalistes du tournoi de cette troisième édition.

Plusieurs catégories étaient ouvertes et pour chacune d'entre elles, le principe de poules, permettant aux joueuses et joueurs de faire plusieurs matchs, a été privilégié au maximum. La remise des prix, coupes et médailles a eu lieu à l'issue des finales samedi 28 septembre. Les vainqueurs en seniors dames et hommes se sont vus remettre un challenge qu'ils devront remettre en jeu la saison prochaine. Maintenant place aux différents championnats pour la saison.

## OCM BASKET

Le samedi 23 novembre, **l'entente JSB Basket de Boisgervilly et l'OCM Basket de Montauban-de-Bretagne s'est vu décerner le challenge de l'esprit sportif par le président du comité de basket d'Ille-et-Vilaine : M. Stéphane Anger pour la saison 2012/2013.**

Les membres du bureau de l'entente présents au pot de l'amitié.

Cette récompense a été votée lors de la dernière assemblée générale des clubs d'Ille-et-Vilaine par tous les présidents de clubs ; ils ont désigné la JSB basket vainqueur de ce challenge, mais le club a décidé de le partager avec l'OCM Basket, avec laquelle elle fonctionne en entente depuis plusieurs années.

**Ce challenge vient récompenser le travail de tous les bénévoles de l'entente en ce qui concerne l'accueil des clubs visiteurs, le respect des joueurs, des entraîneurs et surtout des arbitres, autant de critères qui contribuent à entretenir un bel esprit sportif lors des rencontres.**

A l'occasion de cette remise de challenge, un pot de l'amitié a été offert aux personnes présentes par la mairie de Boisgervilly, parmi lesquelles figuraient M. Bernard PIEDVACHE : maire de Boisgervilly, Hubert GUINARD : 1er adjoint chargé des sports, Vincent PALLARIC : président de l'OCS de Montauban, Claude WATTIAU : président de l'OCM. Etaient présents également tous les dirigeants des deux clubs ainsi que les entraîneurs et les coachs. L'entente JSB/OCM a reçu le drapeau du fair-play ainsi qu'un jeu de maillots et shorts offerts par le sponsor du comité, Macadam Basket.

# >> ACTUALITE

### RÉSULTATS DES FINALES

**09/10 ans G :** Matis CATHERINE a battu Gabin HAMON
**11/12 & 13/14 ans G :** Quentin L'HOSTIS (1er) et Alexandre BERTHELOT (2nd)
**15/16 ans G :** Simon DANIEL a battu Thibault BRIANT
**13/14 ans F :** Mathilde FONTAINE (1ère) et Kenza BOUDALAHA-DUVERGER (2nde)
**Seniors Dames :** Emmanuelle LAURENS a battu Floriane MEURDRAC
**Seniors Hommes :** François BOSC a battu Thomas VAN RUYMBEKE
**Seniors doubles mixtes :** Emma CHERO & François BOSC (1ers de la poule)

## CLUB DE LA VALLEE SAINT-ELOI

Le samedi 12 octobre, le club de la vallée Saint-Eloi organisait son repas annuel qui a réuni 218 personnes.

Alexandre COCHU
reçoit la médaille de générations

C'était l'occasion de remercier Alexandre COCHU pour les six années passées au conseil d'administration du club. La médaille de générations mouvement lui a été remise par Robert PELTIER, délégué cantonal.

Une plante a été remise à son épouse en présence de Marie DAUGAN conseillère générale, Serge JALU, Le Maire, et Annick GILBERT, 1ère adjointe, ainsi que le président du club.

## >> MÉDIATHEQUE MUNICIPALE

### ANIMATIONS 2013-2014

A l'heure où l'on se pose de questions sur l'avenir du livre, nous avons souhaité faire découvrir ou redécouvrir cet objet qui nous anime, nous, bibliothécaires, et qui est l'essence-même de notre métier. **Durant toute l'année scolaire, nous allons donc proposer aux enfants et à leurs enseignants, de comprendre comment un livre vient au monde.**

Les animations ont commencé dès novembre autour d'une exposition prêtée par les éditions Rue du Monde. Les élèves des écoles élémentaires ont ainsi pu découvrir le circuit du livre, de l'idée du livre par l'auteur jusqu'à sa prise en main par le lecteur. Les petits ont aussi pu s'initier aux différents métiers du livre grâce à une animation ludique proposée par Florentine NÉDÉLEC, des Editions Millefeuille : Le petit Train du Livre.

Dès janvier, petits et grands iront à la rencontre de professionnels du livre. Joël LEGARS, auteur, illustrateur et directeur des Editions Gargantua présentera son métier aux élèves de CE/CM. Mathieu MAUDET, illustrateur pour L'Ecole des Loisirs, Milan…, animera quant à lui des séances destinées aux élèves de PS à CP. **De quoi donner le goût de lire aux enfants !**

### JEUX : QUEL NOM POUR LA SCULPTURE ?

**Nous vous invitons à participer au choix du nom de la sculpture de Raphaël THÉBAULT.**

Un gagnant sera tiré au sort parmi ceux ayant choisi la proposition qui obtiendra le plus de suffrages … ou bien il sera désigné d'office par sa propre proposition !

**Un abonnement familial multi support à gagner !**

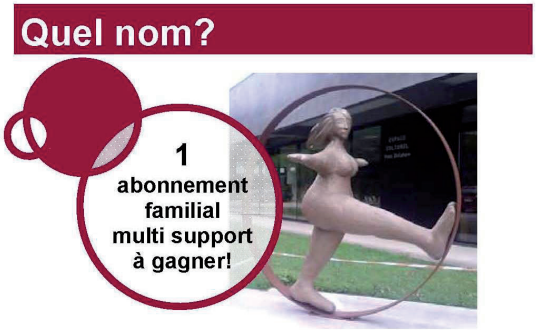


Pour y participer connectez-vous sur le site de la commune

**http://www.montauban-de-bretagne.fr/**,

ou n'hésitez pas à prendre un bulletin de participation à la médiathèque.

### OFFICE DE TOURISME DE BROCELIANDE

**Habitants de Brocéliande, devenez ambassadeur !**

L'Office de Tourisme de Brocéliande, situé à Paimpont, a lancé en septembre 2012 son parcours scénographique unique en Bretagne **« Brocéliande, la Porte des Secrets ».** Dès la première année, plus de 30000 personnes ont ainsi plongé dans l'univers de notre forêt légendaire.

Afin de faire vivre cette expérience unique à un plus grand monde, nous avons lancé la carte **« Ambassadeur »,** à destination des habitants. Cette carte vous permet d'obtenir une entrée gratuite pour deux entrées achetées (dans la limite de 3 places offertes).

Pour les fêtes de Noël, plusieurs offres exceptionnelles sont proposées aux ambassadeurs.

A l'Office de Tourisme de Paimpont, chaque ambassadeur se verra offrir un cadeau aux couleurs de la Porte des Secrets, et les meilleurs clients pourront repartir avec un livre-CD.

**Contact : http://tourisme-broceliande.com/**

médi@thèque Montauban de Bretagne

NOS COUPS DE CŒUR :

**Album enfant :** Le gros ralbum de tous les y'en a marre ! d'Elisabeth Brami et Gilles Rapaport

**Livre CD :** Comptines des papas : jeux et petits massages pour bébé, d'Amélie Graux

**Roman adulte :** Souvenance, de Pauline Delpech

**DVD :** L'écume des jours de Michel Gondry

**CD :** La tisane des couleurs, Les ogres de Barback

**Horaires :**
Mardi 16h >19h
Mercredi 10h > 19h
Jeudi 10h > 12h30
Vendredi 16h > 19h
Samedi 9h30 > 12h30

**Coordonnées :**
Médiathèque Municipale
Esp. Culturel Y. Delahaie
rue de Beaudouin
35360 Montauban-de-Bretagne
**Tel. 02.99.06.26.18 .**
e-mail : **media.mdb@hotmail.fr**
site : **http://media.mdb.free.fr**

### GALERIE D'EXPOSITION COMMUNAUTAIRE « L'INVANTRIE »

Ouverture du lundi > vendredi de 9h15 > 12h15 et de 14h > 17h 15
**Accès libre et gratuit.**
**communication@cc-montauban35.fr**
Manoir de la Ville Cotterel
46 rue de St-Malo
35360 Montauban-de-Bretagne
02.99.06.54.92.
**www.cc-montauban-de-bretagne.fr**

**Du 20 > 31 janvier 2014**
Exposition de photographies **« Mon entreprise prend la pose »** - Initiative Brocéliande

**Du 10 > 28 février 2014**
Exposition de photographies **« Trognes des Bois » - Patrick Bidron**
Rencontre avec l'artiste le 14 février de 18h > 20h

**Du 10 > 28 mars 2014**
Exposition de peintures sur toile – **Théophile Gaillot** – rencontre avec l'artiste le 14 mars de 18 > 20h

# >> ANIMATIONS

## FENÊTRE DE L'AVENT

Pour la 5ème année consécutive, le Comité de Jumelage a renouvellé l'opération du calendrier de l'Avent dans les rues du centre de Montauban-de-Bretagne : avenue du général de Gaulle, rue de Brest, avenue de la gare, rue de Rennes. Cette tradition allemande à Montauban-de-Bretagne a illuminé la ville et permis une convivialité chaque soir, du 1er au 24 décembre dans les rues de Montauban-de-Bretagne.

## MARCHE DE NOËL DU 7 ET 8 DECEMBRE 2013

Pendant le marché de Noël 2013

Echassiers

Le succès du marché de Noël n'a pas été démenti cette année.
Profitant de cette nouvelle implantation devant la mairie, nous avons veillé par sa configuration, ses nouvelles illuminations et **ses décorations à créer la magie de Noël.**
Le public ne s'y est pas trompé puisqu'il est venu plus nombreux que les années passées en ce lieu qui a fait l'unanimité de tous. Ainsi le dimanche soir la foule était particulièrement dense au point qu'il était parfois difficile de se déplacer.

Afin de séduire le public de nombreuses animations étaient proposées : **échassiers** (avec sa « mère Noël »), **ateliers culinaires, concerts, orgue de barbarie, marionnettes, maquillage, balade en calèche…**

La qualité et la diversité des produits proposés par les exposants(50) ont permis à chacun de trouver des cadeaux originaux pour les fêtes de fin d'année. Ce succès pérennise ce rendez vous hivernal apprécié de tous.

Merci à tous les bénévoles (une quinzaine), au service technique et administratif qui participent activement à la mise en place et aux éléments de décor de ce marché.

Yves FERRÉ, Maire-adjoint en charge de la Vie associative
Madeleine GUÉE, déléguée à la Culture



# >> CULTURES

## ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS DE BROCELIANDE

**Auditions et concerts :** A Montauban-de-Bretagne : Audition violon-accordéon - Salle Ravel - 16h
**Moments musicaux :** Mercredi 15 janvier, mercredi 12 février et mercredi 26 mars à la salle Ravel de Montauban-de-Bretagne de 18h30 > 19h15.

**EMPB**
1 rue du Docteur Druais
35360 Montauban-de-Bretagne
02 99 06 60 54 - **contact2empb@empb.fr**
**http://www.empb.fr**

## L'APARTÉ

**Lieu d'art contemporain**
Domaine de Trémelin - 35750 Iffendic
**culture@paysdemontfort.com**
02.99.09.77.29
**http://www.laparte-lac.com/**

**Programmation 2014 :**
**10 > 31 janvier 2014**
Vernissage le vendredi 10 janvier à 18h30
***Philippe Le Restif***

**21 février > 11 avril 2014**
Vernissage le vendredi 21 février à 18h30
Rencontre avec l'artiste le 22 février à 15h30
***Angélique Lecaille***

## LES COMPAGNONS DE LA CHAMBRE AU LOUP

**Stage de théâtre aux enfants pendant les vacances d'hiver du 11 > 14 février 2014 de 14h > 17h.**
Les enfants vont pouvoir explorer la scène du centre culturel d'Iffendic et s'épanouir sur diverses techniques d'expression.
Grâce aux costumes et accessoires des loges mis à leur disposition, ils pourront jouer en costume les improvisations.
Places limitées à 12 enfants de 8 ans à 11 ans. - Tarifs : 55 euros
**Contact :**
Béatrice HALET-SEVERE
Formatrice Théâtre
Rue du Châtel - 35750 IFFENDIC
02 99 09 74 62 / 06 87 42 13 60

## >> GARDEZ LE CONTACT

### FACEBOOK

Vous êtes sur facebook ? La Ville de Montauban-de-Bretagne également.
Devenez ami-facebook avec votre ville et recevez toutes ses actualités en temps réel !
**http://www.facebook.com/Ville Montauban de Bretagne** (page officielle)

### TWITTER

Toute l'actualité également sur
**https://twitter.com/Montauban35**

### TÉLÉCHARGEZ CE BULLETIN !

Ce bulletin municipal est téléchargeable en ligne via le site internet de la ville
**http://www.montauban-de-bretagne.fr/**
(format pdf et consultable via calameo !)

## >> NUMÉROS UTILES

**URGENCE POMPIERS : 18**
**GENDARMERIE NATIONALE : 17**
**SAMU : 15**
(En cas d'absence du médecin traitant)
**PHARMACIE : 3237** (d'un poste fixe)
(Connaître la pharmacie la plus proche)
**N° UNIQUE D'APPEL D'URGENCE EN EUROPE : 112**


**JOURNAL D'INFORMATIONS BIMESTRIEL GRATUIT**
Distribué à toutes les familles de la Ville de Montauban-de-Bretagne.

Directeurs de la publication :
Serge JALU, Maire
Valérie GALERNE, Adjointe

Assistés par les membres de la Commission municipale de Communication:
Annick GILBERT, adjointe
Daniel TUNIER, adjoint
Christian POUPELIN, délégué
Francine SOURDAINE, conseillère
Fabienne DEMAY, conseillère
Florence RENVAZE, conseillère
Patricia TARDIVAT, conseillère
Hervé NOUVEL, conseiller

Rédaction-concept-diffusion :
Mairie de Montauban-de-Bretagne
rue St Eloi
35360 Montauban-de-Bretagne
Tel. **02.99.06.42.55**
Fax : 02.99.06.59.89.
e-mail : **service.communication@mairie-montaubandebretagne.fr**
Site Internet :
**http://www.montauban-de-bretagne.fr/**


## PERMANENCES DE VOS ÉLUS

**Serge JALU,** Maire
de Montauban-de-Bretagne
**Lundi 10h > 12h**
serge.jalu@wanadoo.fr

**Christine LE FUR** (adj.)
*Finances & Personnel communal*
**Mardi 10h>12h**
christinelefur@hotmail.fr

**Daniel TUNIER** (adj.)
*Affaires scolaires & Enfance*
**Mercredi 10h>12h**
scolaire-montaubandebretagne@hotmail.fr
**Laurence DUVERGER** (déléguée)
enfance-montaubandebretagne@hotmail.fr

**Annick GILBERT** (1ère adj.)
*Affaires sociales & C.C.A.S.*
**Jeudi 10h>12h**
social-montaubandebretagne@hotmail.fr

**Martine FRAPPIN** (adj.)
*Commerce & Tourisme*
**Samedi 10h>12h**
commerce-montaubandebretagne@hotmail.fr
**Nicole DANIEL** (déléguée)
nicole.daniel3@wanadoo.fr

**Valérie GALERNE** (adj.)
*Communication & Bulletin municipal*
**Mardi 10h>12h**
communication-montaubandebretagne@hotmail.fr
**Christian POUPELIN** (délégué)
comité-montaubandebretagne@hotmail.fr

**Yves FERRE** (adj. )
*Affaires associatives & Culture*
**Vendredi 14h>16h**
animation-montaubandebretagne@hotmail.fr
**Madeleine GUÉE** (déléguée)
culture-montaubandebretagne@hotmail.fr
**Dominique DELYS** (délégué)
sport-montaubandebretagne@hotmail.fr

**Daniel COMMEUREUC** (adj. )
*Bâtiments communaux, Espaces verts & Voirie*
**Samedi 10h>12h**
batiment-montaubandebretagne@hotmail.fr

**Roland LE BIAVAN** (adj. )
*Urbanisme & Environnement*
**Samedi 10h>12h**
urbanisme-montaubandebretagne@hotmail.fr
**Patrice BUNOUF** (délégué)
patricebunouf@yahoo.fr

**Marie DAUGAN**
Conseiller Général
**1er mercredi de chaque mois de 14h > 16h**
marie.daugan@cg35.fr
Pas de permanence en août.

## INFOS LOCALES

### COMMERCES ET ENTREPRISES

**Bienvenue à...**

#### LES SAVEURS EN TIRE-BOUCHON

**Vente directe de viandes**
(gros, demi-gros, salaison)
18 rue du Champ Morin - ZA La Gautrais
35360 Montauban-de-Bretagne
06 49 62 29 62 - **thierry-brexel@hotmail.fr**

#### MENUISERIES LE BRIAC - HEMANA

**Menuiseries Extérieures - Intérieures**
12, rue des Tisserands - ZA La Gautrais
BP 16041
35360 Montauban-de-Bretagne
Tél. 02 99 07 77 62 - Fax. 09 70 06 79 06
**s.ruelleux@menuiserieslebriac.fr**

#### PHARMACIE ROUAULT

Stéphanie ROUAULT
25 rue du Générale de Gaulle
35360 Montauban-de-Bretagne
02 99 06 53 94

#### LES P'TITS CLICS BIO

Producteur de légumes, en cours de conversion
Les cliques
35360 Montauban-de-Bretagne
06 45 79 30 65
**www.petits-clics-bio.fr**
**clicsbio@gmail.com**

**Date limite d'envoi** de vos articles pour le prochain bulletin : **le 31 janvier 2014 !**


Imprimerie Le Maire - 22230 Merdrignac
Imprimé sur papier recyclé